



*Malgré la crise, malgré toutes les mauvaises nouvelles dont 39 suppressions d'emplois dans le Val d'Oise, nous vous souhaitons une bonne année 2012 !!!!!*



Décembre 2011

# Le P'tit Chipoteur

**Le journal local de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires 95  
Espérance !!**

Pour l'heure, force est de constater que la richesse du monde est actuellement au service de la vassalité des marchés et des agences de notation. En effet, tout mauvais sujet sera soumis à une augmentation de ses taux d'intérêts, et par conséquent, à un accroissement de sa dette.

Dans ce contexte, se soigner, se loger, se nourrir, éduquer ses enfants deviennent un des facteurs aggravants. Cette rigueur permanente, sacralisée, impacte concrètement notre vie quotidienne.

Augmentation des tarifs des mutuelles, des assurances, jour de carence supplémentaire, suppression des 35 heures, diminution du nombre de fonctionnaires apparaissent comme les seules réponses pour contribuer à l'extinction de la dette et "rassurer les marchés".

Face à ces enjeux, sans toutefois avoir la prétention de constituer un programme ou de détenir la vérité fiscale, l'Union portera haut et fort, dans le débat électoral, ses propositions de

**Justice fiscale, Justice sociale.**

C'est à ce prix que nous tracerons, tous ensemble, les sillons des chemins de l'espoir.



Pour nous contacter : [snuisudtresor.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:snuisudtresor.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr)

Visitez notre site internet local : <http://snuisudtresor.fr/95/>

## SANS PAPIER !

### SCANNAGE DES 2042 : COMPTE-RENDU DU GT NATIONAL DU 22-11-2011

Le mardi 22 novembre s'est tenu un groupe de travail national, à la demande de l'Union, avec pour ordre du jour le bilan de la campagne d'impôt sur le revenu, de la campagne ISF 2012, des principales nouvelles législatives, ainsi que l'expérimentation de la numérisation des déclarations de revenus.

Le Val d'Oise et l'Orne étant départements « testeurs » de la numérisation, des représentants de l'Union des deux sections étaient présents.



#### Intervention de l'Union :

**En préambule, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a posé la problématique de l'emploi dans les services qui sont désormais tous impactés par la campagne IR au vu des renforts tous azimuts nécessaires. La question de l'accueil étant cruciale, l'Union a réclamé un groupe de travail spécifique sur ce point relatif à tous les services, à toutes les structures, à toutes les missions (SIP, trésoreries, SIE, foncier, patrimonial, etc...) sur toute l'année et pas seulement pendant la campagne.**

#### **Concernant la numérisation des 2042, de nombreuses questions se posent.**

Cette expérimentation remet fondamentalement en cause les conditions de travail du SIP :

- Quid de l'organisation du travail dans le SIP, du bon accomplissement des missions ?
- La TH est dissociée de l'IR, ce qui pose le problème de la mise à jour des bases TH.
- Quels moyens sont déployés pour la mise à jour TH et le foncier ?
- Que fait-on des déclarations rectificatives ?
- La déclaration IR n'étant désormais établie qu'en un seul exemplaire destiné à l'administration, comment répondre à la demande d'un contribuable qui réclame communication de sa déclaration ou d'un justificatif original ?
- Ne risque-t-on pas d'assister à une montée du contentieux IR, TH, TF ? (en effet, le contrôle formel réalisé par les agents du SIP disparaît, or il permettait de corriger certaines erreurs de remplissage de ligne ou de case notamment).

Enfin la question de l'intérêt au travail se pose aussi. Car le fait de traiter en même temps l'IR et la TH implique compétence et technicité tandis que la dissociation des deux et les méthodes de travail retenues induisent le traitement systématique de listings qui vient réduire l'intérêt au travail. L'agent devient alors un traiteur de listings.

**D'une manière plus globale, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a posé la problématique de la chaîne complète du travail, de la campagne IR jusqu'à la relance amiable.**

**L'Union a également soulevé la question de la maîtrise totale du processus par la DGFIP, du risque d'externalisation de certaines missions, des conséquences pour les Centres de prélèvements services ou pour les Etablissements des services informatiques (ex-CSI).**

**En conclusion l'Union a demandé à l'administration de s'engager sur le maintien du volume d'emplois dans les SIP.**

## Réponse de l'administration :

Concernant les suppressions d'emplois, la DG a rappelé que les suppressions s'imposaient à elle et servaient de cadre. Elle n'a pas nié les possibilités de suppressions que pourraient offrir la numérisation des déclarations.



Elle a pourtant réaffirmé que le but de ce « test » est que la saisie matérielle ne soit plus un souci pour les agents. Pour elle, même si les pré requis techniques sont réunis, seul le bilan complet de ce test dans toutes ses composantes permettra de décider ou non de la généralisation de la numérisation.

La DG a précisé que les groupes de travail instaurés dans les deux directions d'expérimentation permettent d'associer les agents à l'intégration d'un maximum de contrôles dans le dispositif de numérisation.

Un appel d'offre a été lancé auprès de prestataires externes pour livrer et formater le matériel nécessaire à la numérisation. Cet appel contient un cahier des charges strict, notamment l'obligation que toutes les opérations se déroulent dans les locaux de la DGFIP sous le contrôle d'agents de la DGFIP. La DG a stipulé que la campagne serait de la responsabilité du prestataire et qu'en cas de dysfonctionnement de lourdes pénalités étaient prévues.

Concernant la réorganisation de la chaîne de travail, la DG réfute entre autres l'idée d'une augmentation du contentieux, de difficultés accrues de mise à jour TH etc... et renvoie systématiquement au bilan de l'expérimentation.

**Pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires, l'absence d'engagement a minima de maintenir les emplois dans les SIP ne permettra pas de dégager du temps pour l'accueil qui s'accroît ou pour améliorer certaines mises à jour non faites faute de temps (l'exemple d'Argenteuil a été donné où subsiste 25% de logements vacants). Au contraire, les conséquences de l'expérimentation pourraient être des tâches supplémentaires.**

Par ailleurs, la DG ment quand elle affirme que la responsabilité de la campagne serait portée par le prestataire. En effet, aux yeux des citoyens, des dysfonctionnements lors du test seraient de l'unique responsabilité de la DGFIP et des agents qui la représentent, avec les conséquences en matière d'accueil agressif que cela induit.

**C'est pourquoi l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires refuse le recours à des prestataires externes et exige que ces tâches soient effectuées en interne par des agents titulaires (et non vacataires) apportant leurs compétences techniques et leur garantie déontologique.**

Pour l'Union, la numérisation des déclarations ne répond en rien aux difficultés éprouvées par les services pour asseoir correctement les impôts et effectuer le CSP nécessaire, surtout si elle permet de justifier des suppressions d'emplois supplémentaires.

**Il ne s'agit pas d'être pour ou contre cette expérimentation, il s'agit de donner aux services les emplois nécessaires pour remplir correctement l'ensemble des missions.**

*L'Union SNUI SUD Trésor appelle les agents à se mobiliser pour exiger les emplois nécessaires à l'exercice des missions et pour assurer un service public de qualité au service des citoyens.*

VOS



**Astrid  
GUILLEMIN**  
CAPL Cat. A



**Laurence  
MARTINEZ**  
CAPL Cat. C



**Michel  
MORIN**  
CTL  
CAPL Cat. B



**Fabrice  
CORET**  
CTL  
CAP Cat. C



**Christiane  
FLOHIC**  
CTL



**Catherine  
SINQUIN**  
CTL  
CAPL Cat. A



**Yasmine  
MORIN**  
CAPL Cat. B



**Alain  
PONS**  
CTL



**Christine  
GILL**  
CTL

*L'Union SNUJ  
Trésor Solidaire  
La force  
des agents de  
du*



**ELUS**



**Cécile  
HATTLER**  
CAPL Cat. B



**Emmanuel  
ZIEGLER**  
CTL



**Brigitte  
BESSAULT**  
CAPL Cat. B



**Marc-Olivier  
DARRY**  
CAPL Cat. C



**Martine  
CEOLIN**  
CAPL Cat. C



**Boris  
MATVEEFF**  
CTL  
CAPL Cat. A



**Line  
SULTY**  
CAPL Cat. C



**Nathalie  
DOURENT**  
CAPL Cat. A



**Hélène  
MARTIN**  
CAP Cat. C

**MI-SUD**  
**daire**  
**de tous**  
**de la DGFIP**  
**du Val-d'Oise**

**Solidaires** finances

## Le Conseil Départemental de l'Action Sociale du 9 novembre 2011

### La rigueur

Toutes les prestations financières seront dorénavant mises sous conditions de ressources. De même, 2 agents du ministère vivant sous le même toit pouvant prétendre auparavant tous 2 au bénéfice de l'aide à l'installation ne se verront octroyer qu'une seule aide.

Enfin, la possibilité d'une aide pour un enfant étudiant hors du foyer familial reste encore en attente de décision.

Vous trouverez tous les détails des prestations sur le site internet de la Délégation du Val d'Oise (accès par Ulysse 95, vie pratique, action sociale).

### Les permanences de l'assistante sociale.

L'assistance sociale, Mme ATTUEL, reçoit sur rendez-vous une fois par mois sur les sites de Garges, Argenteuil, Ermont et St Leu. Sur le site de Cergy, elle tient ses permanences à son bureau situé sur le site du Montaigne. Cette information semble méconnue car parfois, les permanences sur site restent désertes alors que les chiffres de l'action de l'assistante sociale, en augmentation permanente, démontrent bien la nécessité d'avoir recours aux services de Mme ATTUEL. Alors n'hésitez pas à rechercher ses dates de permanences sur l'intranet de la délégation ou à téléphoner à la délégation .

### Appel de notation de la Filière Gestion publique :

#### Un réseau, des agents, des comptables : il y a un sérieux malaise à la DGFIP

Les trésoreries de proximité sont en souffrance. Le quotidien des agents et des comptables devient de plus en plus invivable.

Après la concentration du recouvrement sur les SIP, les suppressions d'emplois et le non-remplacement de 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite fragilisent ces trésoreries et l'équilibre des missions est mis en péril.

Le malaise des agents transparait particulièrement dans les appels de notation de cette année où les propos des agents désabusés laissent transparaitre une désillusion, un dégoût, le sentiment d'avoir été «pressés comme des citrons » sans aucune reconnaissance de l'administration.



Ce phénomène hélas est étendu à l'ensemble des services de la DGFIP. Comment avoir encore envie de faire des efforts, de soutenir des cadences de travail trop lourdes, d'essayer d'appréhender des réformes fiscales et de nouveautés informatiques dans un contexte de totale perte de repère ?

De nombreux collègues se sont accrochés ces dernières années mais la lassitude et le sentiment que quoi que l'on fasse, on n'y arrivera pas est de plus en plus présent. Et pour quel résultat : on y arrive, Donc on va encore supprimer des emplois dans le service et ce sera encore plus dur l'année prochaine avec la panique à bord dès qu'un collègue est absent.

Et pour quelle vie après le travail quand on est épuisé !

Et pour quelle rémunération ? Plus d'augmentation, des prélèvements sociaux en hausse, une baisse aggravée du pouvoir d'achat alors que les prix flambent !

Et que penser de la rigueur budgétaire et de la communication à outrance sur la fraude, alors qu'avec un minimum de bon sens et une bonne connaissance des services, il serait si facile de remettre de l'emploi rentable à la DGFIP ?

**Attention Messieurs nos dirigeants, donnez nous les moyens humains d'asseoir, de recouvrer l'impôt, de gérer et de conseiller les collectivités territoriales !!!**  
**Vous voulez réduire la dette ? Alors faites les bons choix !**



### Les listes d'aptitudes 2011

Cette année, pour la première fois, les CAPL de listes d'aptitudes de C en B et de B en A se sont déroulées de manières conjointes pour la filière gestion publique et pour la filière fiscale, c'est-à-dire en présence des élus des 2 ex-filières.

**Liste d'aptitude de C en B** : 92 candidats et au final 18 candidats excellents proposés à la CAP nationales (9 par filière)

**Liste d'aptitude de B en A** : 52 candidats pour 6 retenus excellents pour la CAPN (3 par filière)

Les autres candidats ont été repartis :

- soit comme classés "très bons" et viennent alimenter le vivier (appelé encore "le réservoir") du département pour constituer les futurs dossiers excellents des années à venir;

- soit comme dossiers "à revoir" pour, dans un premier temps, remonter dans le vivier des très bons, avant peut-être un jour de devenir enfin excellents;

Pour plus de lisibilité, la centrale a demandé à chaque directeur de classer les candidats excellents uniquement par ordre de mérite, ce qui constitue une première pour la filière fiscale.

*Autre nouveauté cette année, l'administration a évoqué la disparition des critères « mécaniques », âge, échelon, majoration + 0.06... pour la sélection opérée par la Direction.*

L'administration a examiné les candidatures au regard de la valeur professionnelle des candidats, dont la carrière doit être exemplaire, de la disposition des aptitudes requises au grade supérieur, et de la mobilité. Pour ce faire, elle a examiné les 5 dernières notations (note chiffrée et appréciations littérales), le parcours professionnel et la participation aux concours.

Une fois de plus, malgré des règles dites harmonisées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, les élus ont encore dû faire face à des méthodes radicalement différentes dans les 2 filières, le point commun étant la discordance entre des appréciations dithyrambiques et des notes pivots, avec un large usage (voire un abus) de la vraie fausse majoration de + 0,01 dans la filière gestion publique.

Notre position lors de cette CAP a été de tenter de faire passer un maximum de candidats de la catégorie "très bon" à "excellent" et de la catégorie "à revoir" à "très bon", étant précisé que la centrale contingente volontairement le nombre de dossiers classés "excellent" et retenus par la CAPL (important: en CAP Nationale, la DGFIP est seule décisionnaire des promotions dont le nombre est soigneusement calibré pour des raisons budgétaires).

## Plus d'agents aux Finances pour moins de déficit !

### **Tribune de Laurent Gathier, secrétaire général de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires**

Il n'y a pas de secret : pour un niveau optimum de rentrées fiscales, il faut une administration qui : renseigne les contribuables, gère les impôts (d'État et locaux), détecte et appréhende la fraude fiscale, coopère avec les administrations étrangères, tiens le plan cadastral, assure les missions foncières, conseille les collectivités locales, assure la gestion de la dépense publique...

Parce qu'elle gère les recettes et les dépenses publiques, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) est au cœur du financement, donc du fonctionnement, de l'État et des collectivités locales. Elle est aujourd'hui en danger. Car la charge de travail s'est considérablement accrue alors que ses moyens, notamment humains, ont fortement chuté : plus de 15% de ses effectifs ont été supprimés entre 2003 et 2011 (20 000 postes, soit l'équivalent du total des postes actuellement implantés en Île de France dans les directions départementales de la DGFIP : de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis, du Val de Marne, du Val d'Oise et des Yvelines). Plus de 2 départs à la retraite sur 3 ne sont pas remplacés à la DGFIP, alors que le gouvernement martèle la règle du 1 sur 2. Certaines missions sont particulièrement visées : l'accueil, la gestion (de l'impôt, du foncier et de la dépense publique), la détection de la fraude, la programmation du contrôle fiscal et les emplois administratifs. Mais de fait, toutes les missions et tous les départements sont touchés. La capacité d'action de la DGFIP au service de la collectivité s'affaiblit donc dangereusement.

Le gouvernement veut supprimer 2438 emplois en 2012 (qui s'ajoutent aux 20 000 précédentes). Concrètement, cela représente des agents de guichets moins nombreux et moins disponibles, des services de contrôle moins efficaces dans la lutte contre la fraude fiscale (40 à 50 milliards d'euros par an)... Globalement, cela revient à rayer chaque année de la carte une direction départementale telle que celle des Bouches du Rhône, de Gironde ou du Rhône ! Certes, l'informatique s'est développée, entraînant des changements dans l'organisation du travail, mais elle ne s'est pas substituée à « l'humain », loin s'en faut. En effet, alors que les vecteurs dématérialisés se développaient (télédéclaration...), le nombre de contribuables se rendant dans les services augmentait : plus de 15 millions de personnes se rendent chaque année dans les services.

Précisons également que l'idée selon laquelle l'administration des finances publiques française est l'une des plus chères du monde doit être balayée : elle est fautive. L'Organisation de coopération et de développement économiques a ainsi montré que, sur 42 administrations fiscales étudiées, la DGFIP se situait en 21<sup>ème</sup> place... Enfin, il faut en finir avec le dogme selon lequel la suppression des postes de fonctionnaires permet de réduire les déficits publics (la suppression de 30 000 postes de fonctionnaires ne représente que 0,3 milliards d'euros d'économies sur un déficit annuel de 100 milliards d'euros) alors que, de ce fait, la privatisation rampante et coûteuse de certaines missions publiques progresse. Un exemple parmi d'autres : le conseil aux collectivités locales, relevant pourtant de la pleine compétence de la DGFIP, est aujourd'hui de plus en plus assuré par des sociétés privées. **La capacité d'action de la DGFIP et de l'État s'affaiblit. Le renforcement de ses moyens humains, juridiques et matériels n'est donc pas une lubie, il est socialement juste et budgétairement rentable : il s'impose comme une urgence.**

## **2012: INSUPPORTABLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS...**